



Compte rendu de réunion N°3 du Comité « Développement durable – Ecologie »					Présence	Diffusion	Conv. Proch. Réunion
Du mardi 12 janvier 2021 à 18h30 en Visioconférence							
	Nom	Tél	Fax	E-mail			
<i>Elus de la Mairie de LHERM</i>	Elus de LHERM				X	X	X
	M. COMORETTO Christophe			christophe.comoretto@mairie-lherm.fr	X	X	X
	M. BRUSTON Joel			joel.bruston@mairie-lherm.fr		X	X
	Mme BOYE Brigitte				X	X	X
	Mme BOULP Lauriane				X	X	X
	M. Philippe GAURIER				X	X	X
	Mme RABARJAONA Ludivine					X	X
	Mme Sophie MOREAU				X	X	X
	Mme MIRASSOU Florence				X	X	X
	Mme SOBIERAJEWICZ Fatiha				X	X	X
M. SABATHIE René				X	X	X	
<i>Citoyens</i>	M. ARQUE Georges				X	X	X
	M. BROUILLAUD Christophe					X	X
	Mme DORIANE Silvestre					X	X
	M. PARANTHOEN Mathieu					X	X
	Mme DASSONVILLE Amélie					X	X
	Mme MASSON Martine					X	X
	Mme NEPOTE Nicole				X	X	X
	Mme HOEK Carolina					X	X
	M. CALVO Sébastien					X	X
	M. ANASTASE Matthieu				X	X	X
Mme ROUALDES Stéphanie					X	X	
<i>Autres Intervenants</i>							

Prochaine réunion :

Jeudi 11 février à 18h30 en Visioconférence

I. Objet de la réunion :

1. Point sur les éléments nouveaux depuis la dernière réunion en termes de transition écologique (embauche d'un stagiaire dédié, projet photovoltaïque, atlas de la biodiversité)
2. Avancement du projet « Jardins partagés »
3. Avancement du projet « nichoirs »
4. Questions diverses

II. Informations

1. Territoire à énergie positive

Nous avons reçu 29 candidatures pour le stage. Un comité de recrutement s'est constitué avec Brigitte BOYE, Philippe GAURIER, Nicole NEPOTE, Christophe COMORRETO et Joël BRUSTON.

Y participera également Mme Fanny FAUCON, responsable du service Energie Climat au Pays Sud Toulousain.

Il est prévu une réunion le lendemain mercredi 13 janvier pour faire la sélection des candidatures et en retenir 4 ou 5 à rencontrer soit en visioconférence, soit en présentiel.

La demande d'adhésion au CLER (Réseau pour la Transition Energétique) est toujours en cours. Nous en attendons le retour.

2. Projet photovoltaïque

Suite à rencontre de l'ABF le 15 décembre, il a été décidé d'abandonner le projet de mettre des panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle polyvalente. En effet, l'exigence de l'ABF étant que les panneaux soient colorés rouge, le coût en est multiplié quasiment par 2, et le temps de retour sur investissement passe de 11 ans à 17 ans. Sur 20 ans de contrat avec EDF, cela n'est plus du tout rentable, et ne permet pas de monter un projet citoyen.

Du coup, c'est la solution de remplacement des façades vitrées qui a été choisie, compte tenu également que, selon l'audit énergétique qui a été réalisé sur ce bâtiment, ces parois représentent 69% des déperditions du bâtiment.

3. Atlas de la Biodiversité

Comme indiqué dans l'avant-dernier Compte-Rendu, la Commune peut s'engager dans une démarche de mise en œuvre de la biodiversité sur son territoire :

« *L'Atlas de la Biodiversité Communale : s'approprier et protéger la biodiversité de son territoire :*

Vous êtes volontaire pour rejoindre la démarche ABC. Engagez-vous en faveur de la biodiversité en remplissant le formulaire d'inscription ... »

Après discussion l'ensemble des membres est favorable à cet engagement. Toujours en cours d'étude.

III. Points abordés

1. Jardins partagés

Le projet de plaquette de présentation a été réalisée et diffusée au sein du Comité.

Il faudrait y ajouter quelques éléments (permaculture,...) et faire apparaître plus distinctement l'appel

Il serait judicieux de sonder les citoyens pour savoir s'ils sont intéressés :

- . soit pour participer à l'élaboration du projet,
- . soit pour avoir une parcelle de jardin partagé à cultiver
- . soit pour avoir une parcelle de jardin particulier à cultiver

Un questionnaire sera donc ajouté à la fin de la plaquette pour recueillir les réponses.

Ce questionnaire sera également accessible par internet (sur google forms)

Il sera proposé de mettre une somme au budget de la commune pour une cabane à outils, la clôture autour de la zone prévue, et peut-être une table et des chaises.

Il serait bon de prévoir un aménagement de l'ensemble de la zone entre le skate park et la crèche, afin d'avoir une idée de l'aménagement global de cette zone. Il est possible de se faire aider par 3PA pour cela.

La surface des jardins sera fonction du nombre de participants.

Ce projet reste un début pour création de plusieurs activités sur la zone par la suite, dont nous avons parlé lors de la précédente réunion (broyage, compostage, aire de jeux, lieu de rencontre convivial, terrain de basket,...)

2. Plantations – nichoirs

Un groupe est intéressé par la mise en œuvre de nichoirs sur la commune, avec perspective de création d'un atelier pour ce faire : Martine, Georges, Christophe et Ludivine.

Une expérience de ce type a été lancée à Roquettes, et une réunion publique de sensibilisation à cela, par rapport au problème des moustiques. A la suite de cela, une commande de 170 nichoirs à pipistrelles a été lancée, à raison de 15 euros pièce. René SABATHIE nous transmettra une documentation sur ce sujet.

Une association est très motivée par cette problématique : l'ARCEP à Roquettes (cf article de la Dépêche du 11/04/2019)

Mais pour cela, il faut diffuser des documents explicatifs, la population étant très sensibilisée par rapport aux moustiques, l'été surtout.

3. Déchets

- Le problème des déchets dans le village est abordé. Il y a sur le village un constat de plus en plus de déchets laissés partout, en particulier autour du collège, de l'école, du skate park.
- Sébastien Calvo propose qu'une communication soit faite par des pochoirs sur les plaques d'égoût, comme cela se fait dans d'autres communes, avec le message « *Ne rien jeter, ne rien vider. La mer commence ici* ». Et demander aux commerçants qui vendent avec des emballages, de demander expressément à leurs clients de ne rien jeter sur la voie publique.
- Il manque des poubelles dans certains lieux et il serait bon qu'il y ait des panneaux à côté

4. Arbres

Le souhait de planter plus d'arbres partout est de nouveau exprimé, sans que cela soit trop proche des maisons.

A partir des plantations « un arbre, un enfant » qui a lieu chaque année au bois des Escoumes, un débat s'engage sur le fait de faire des plantations lors d'un décès, comme pour les naissances. Mais ce n'est pas évident...

Des plantations pourraient se faire sur les côtés du parc derrière la salle des fêtes, en conservant la zone dédiée au théâtre de verdure. Il faudrait se faire aider par des professionnels.

IV. Conclusion et prochaine réunion

Il est convenu que, pour la prochaine réunion, sera finalisée la plaquette pour le projet de jardins partagés.

La prochaine réunion est fixée, après vote sur doodle, au jeudi 12 février à 18h30

V. Annexes

Plaquette finalisée du projet de jardins partagés

Informations de Martine Masson par mails depuis la réunion

Tous ces documents sont accessibles par le lien : <https://urlz.fr/efrW>

Dans : « Réunion n°3 12-01-2021 »

